

Commission Sport Santé

Présidente : Laurence DE JAEGHERE

-=-=-=-=-=-

Formation « Prévention de la mort subite »

Depuis 2007, la commission Sport Santé du CDOS du Nord a souhaité développer un des axes de travail impulsé par le CNOSF et l'Etat : La prévention de la mort subite du sportif. La promotion de la défibrillation et sa mise à disposition au grand public est un enjeu majeur. De plus en plus d'équipements sportifs sont munis de défibrillateurs automatiques. Les dirigeants associatifs sont donc demandeurs de séances de formation à l'utilisation de ces appareils.

Le CDOS du Nord a décidé d'accompagner ces associations sportives et leurs propose des sessions de sensibilisation.

En 2018, 2 séances ont été organisées et 20 personnes ont été formées.

Le label « Santé en Nord »

Le CDOS du Nord, avec l'appui de ses différents partenaires, décerne le label « Santé en Nord » à toutes les associations désirant développer le sport, le sport santé, le sport bien-être. L'action consiste à promouvoir la pratique de l'activité physique pour le plus grand nombre et mettre en avant les structures engagées. C'est aussi garantir une activité physique adaptée et sécurisée aux professionnels de santé et aux usagers, favoriser l'intégration de personnes éloignées de la pratique.

Ce label se décline sur 4 niveaux qui dépendent du public accueilli, du nombre de séances minimum hebdomadaires, de la qualification du personnel d'encadrement et de la mise en réseau avec un établissement spécialisé

Une brochure d'informations sur le Sport Santé dans le Nord, avec un listing des clubs et associations labellisés proposant une offre adaptée sera mise à disposition des clubs, des professionnels de santé ainsi que des collectivités territoriales.

L'objectif est de créer un réseau afin de pouvoir orienter les personnes vers les structures sportives en mesure de les accueillir.

Une remise officielle du label avait lieu le samedi 8 décembre lors de la matinée débat : « Le sport, enjeu de santé publique : nous sommes tous concernés » à la Salle Castel Saint Gérard de Lambersart.

15 clubs du département l'ont reçu pour 2 ans (de décembre 2018 à décembre 2020):

Aviron Union Nautique de Lille (Aviron), Gravelines US Aviron (Aviron), Sporting Dunkerquois Aviron (Aviron), Union Nautique de Cambrai (Aviron), Lille Basket Club Saint Maurice Pellevoisin (Basket-ball), Basket Club Loossois (Basket-ball), Union des Cyclotouristes du Littoral Nord – Dunkerque (Cyclotourisme), Gymnastique Volontaire Hellemmoise (EPGV), Club des Escrimeurs de Fâches (Escrime), Centre d'initiation à l'escrime Marcquois (Escrime), Iris Hockey Lambersart (Hockey sur gazon), JAK Lambersart (Judo), Lille Université Club (Club Universitaire), Roller in Lille Métropole (Roller), Homme Natation Triathlon (Triathlon).

Un logo, des affiches et des cartes postales ont été élaborés et distribués aux clubs.

Chaque médecin et direction des sports des villes concernées ont reçu un courrier présentant la démarche et les clubs labellisés.

Matinée débat :

Le samedi 8 décembre s'est déroulée la matinée débat : « Le sport, enjeu de santé publique : nous sommes tous concernés » à la Salle Castel Saint Gérard de Lambersart.

Les différents intervenants ont abordé la protection du pratiquant, de l'amateur au haut niveau, le sport sur ordonnance, le rôle du médecin au cœur du sport...